

PROLONGEMENT

de l'autoroute **A 16**
de L'Isle-Adam à la Francilienne

 **La requalification de la RN1**
Réunion du 9 novembre 2007



Plan de la présentation

- L'état actuel
- Les objectifs et les principes du projet
- Présentation par séquence :
 - Séquence 1
 - Séquence 2
 - Séquence 3



L'état actuel



- chaussée à 4 voies (2,5km)
- 35000 véh/ jour avec un trafic PL de 5,4%
- 6 carrefours à feux, nombreux accès riverains
- rupture du réseau autoroutier ; seuls feux tricolores sur Beauvais-Roissy





L'état actuel



- Vitesse limitée à 70km/h souvent dépassée
- Aspect plus routier qu'urbain (absence de mobilier urbain, de trottoir)





Les objectifs

- **Redonner à la RN 1 une fonction locale**
- **Renforcer la sécurité** par un traitement urbain et une réduction du trafic de transit
- **Améliorer le cadre de vie** des riverains et des usagers cyclistes et piétons
- Proposer une **desserte satisfaisante** aux activités industrielles et commerciales
- Traiter les problèmes d'inondation ponctuelle



Les principes généraux

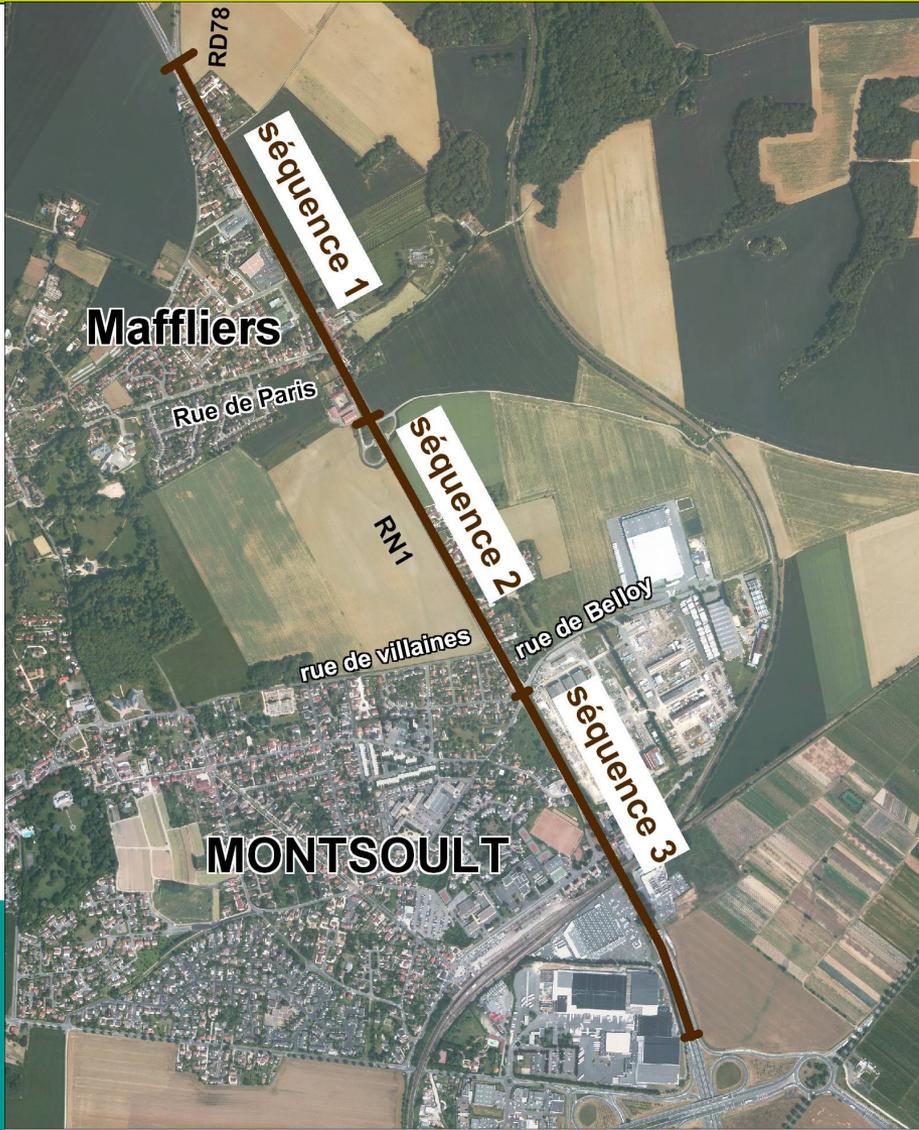
- Une opération **indépendante du choix de la solution retenue** (A, B, C ou D)
- baisse de trafic d'au moins 75% dans tous les cas
- réduction de la RN1 à 2x1 voies
- réalisation d'aménagement de type urbain (trottoir, piste cyclable, éclairage public...)
- des variantes possibles



Définition des enjeux

- Traiter la problématique des vitesses
- Préserver un cheminement confortable et sécurisé pour les usagers vulnérables
- Améliorer la lisibilité et la visibilité des carrefours

Séparation en 3 séquences



- Zone urbanisée mais sans évènements marquants

- Liaison de rase campagne bordée de quelques habitations

- Environnement routier et desserte de la zone industrielle



Séquence 1:

De la RD78 à Maison Neuve



Enjeux

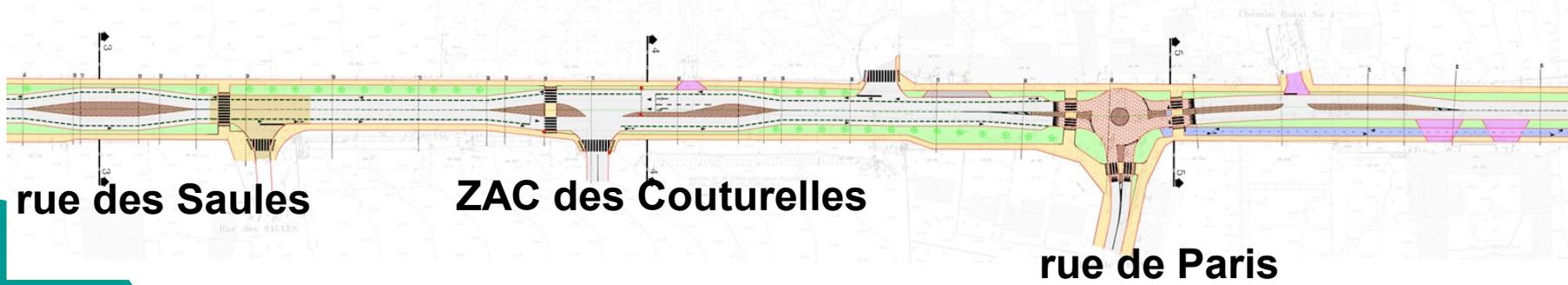
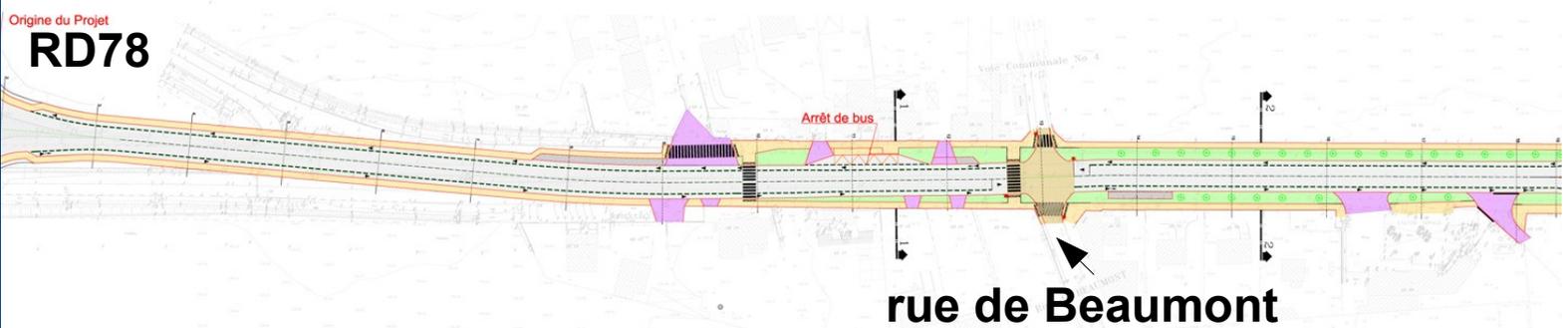
- Traiter la problématique des vitesses :
 - Limitation de vitesse à 50 km/h
 - Voies réduites: 2x3,25 m
 - Incitation à une conduite apaisée : perception d'un environnement urbain, carrefour à feux, dévoiement, giratoire d'entrée de ville
- Préserver un cheminement confortable et sécurisé :
 - Trottoir et bande cyclable
 - Carrefours sécurisés par un marquage de couleur



Séquence 1: De la RD78 à Maison Neuve

Légende

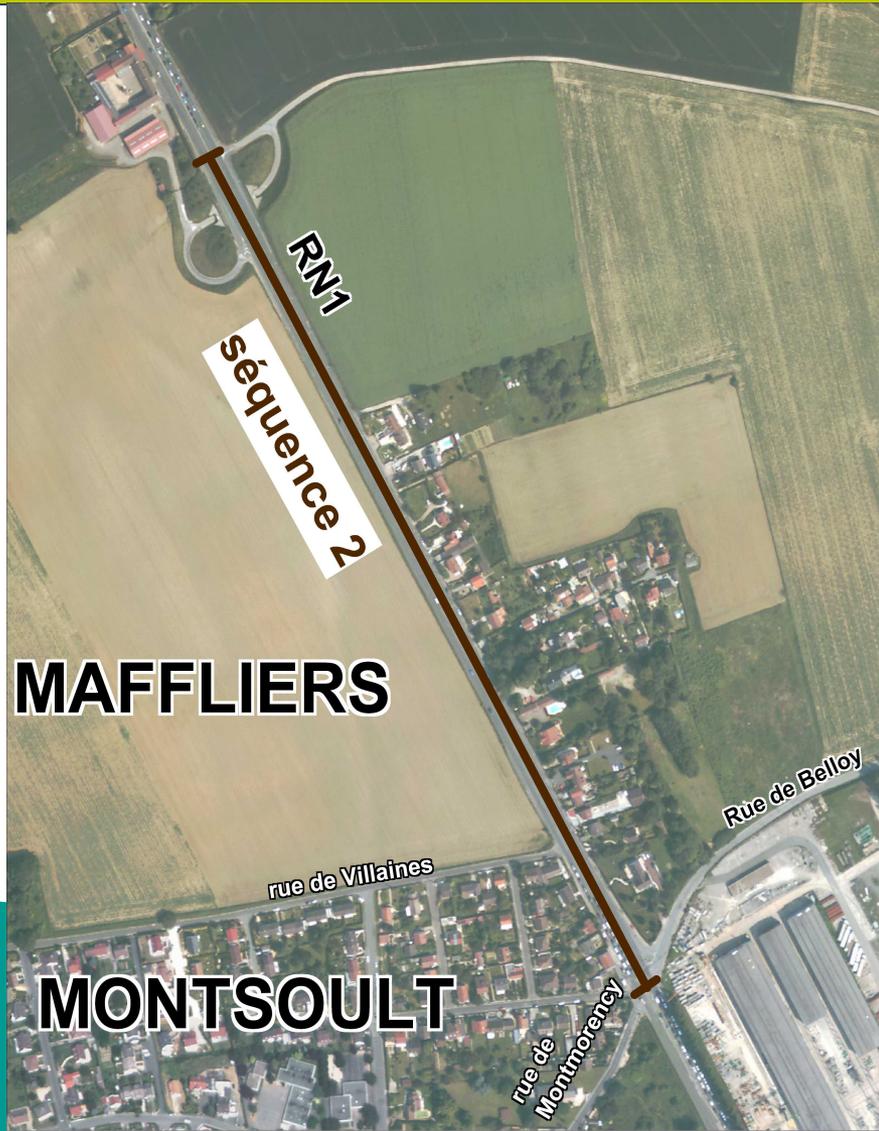
Chaussée	
Cheminement cycle	
Cheminement piéton	
Cheminement mixte	
Séparateur enherbé	
Ilot	
Pavage bombé	
Pavage à niveau	
Entrée riveraine	
Stationnement	
Plateau surélevé	
Bordure	
Arbre	
Bandes Podotactiles	





Séquence 2 :

De Maison Neuve à la zone des 70 Arpents



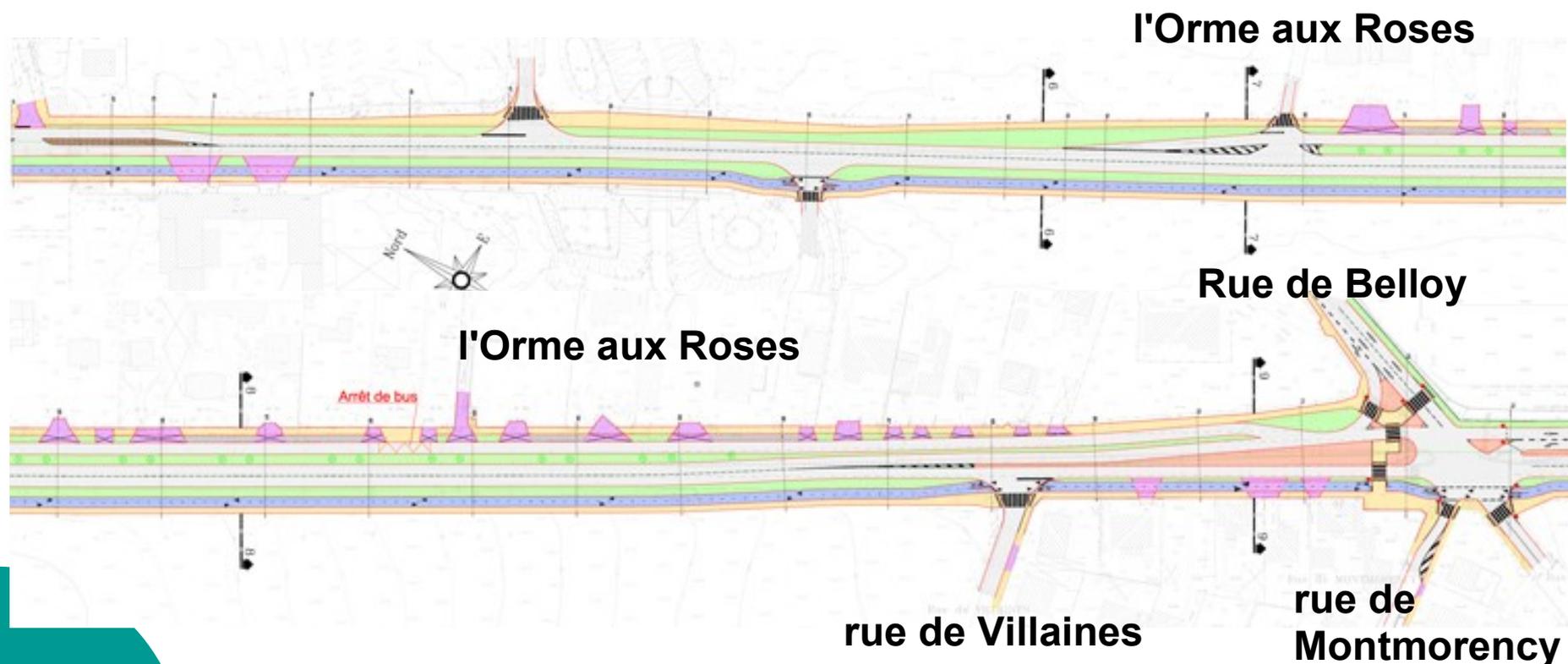
Enjeux

- Traiter la problématique des vitesses :
 - voies réduites: 2x3,25 m
 - Limitation de vitesse maintenue à 70 km/h (crédibilité)
 - Séparation de la plate forme routière
- Préserver un cheminement confortable et sécurisé :
 - Trottoir et piste cyclable bidirectionnelle à l'Ouest
 - Contre-allée (30km/h) à l'Est sécurisant les sorties et les circulations des riverains



Séquence 2 :

De Maison Neuve à la zone des 70 Arpents

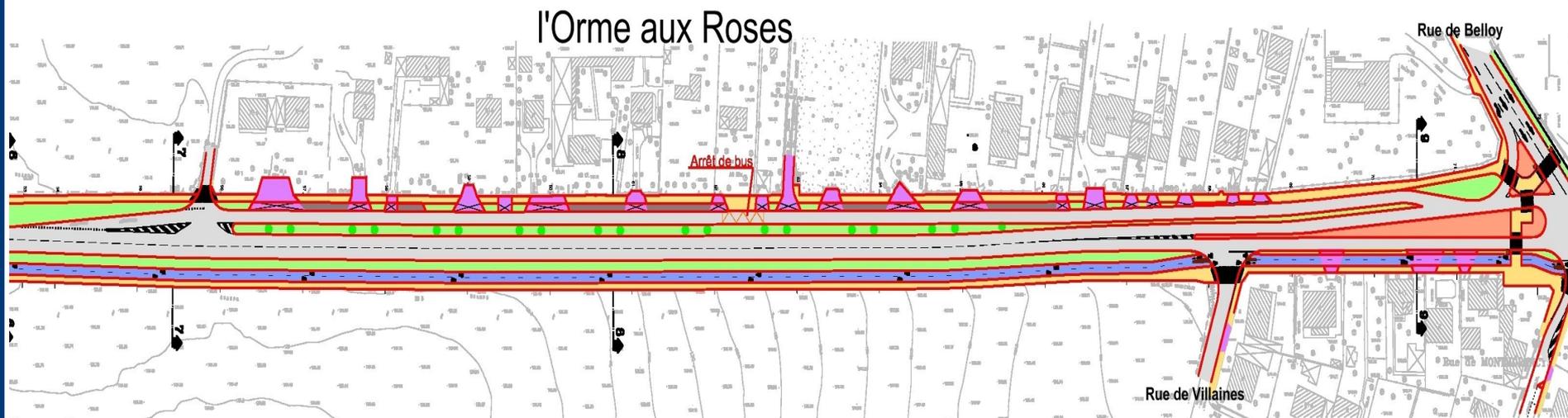




Séquence 2 :

SOLUTION N°1: contre allée à l'Orme aux Roses

Séquence 2





Séquence 3 :

De la Zone des 70 Arpents à la Croix Verte



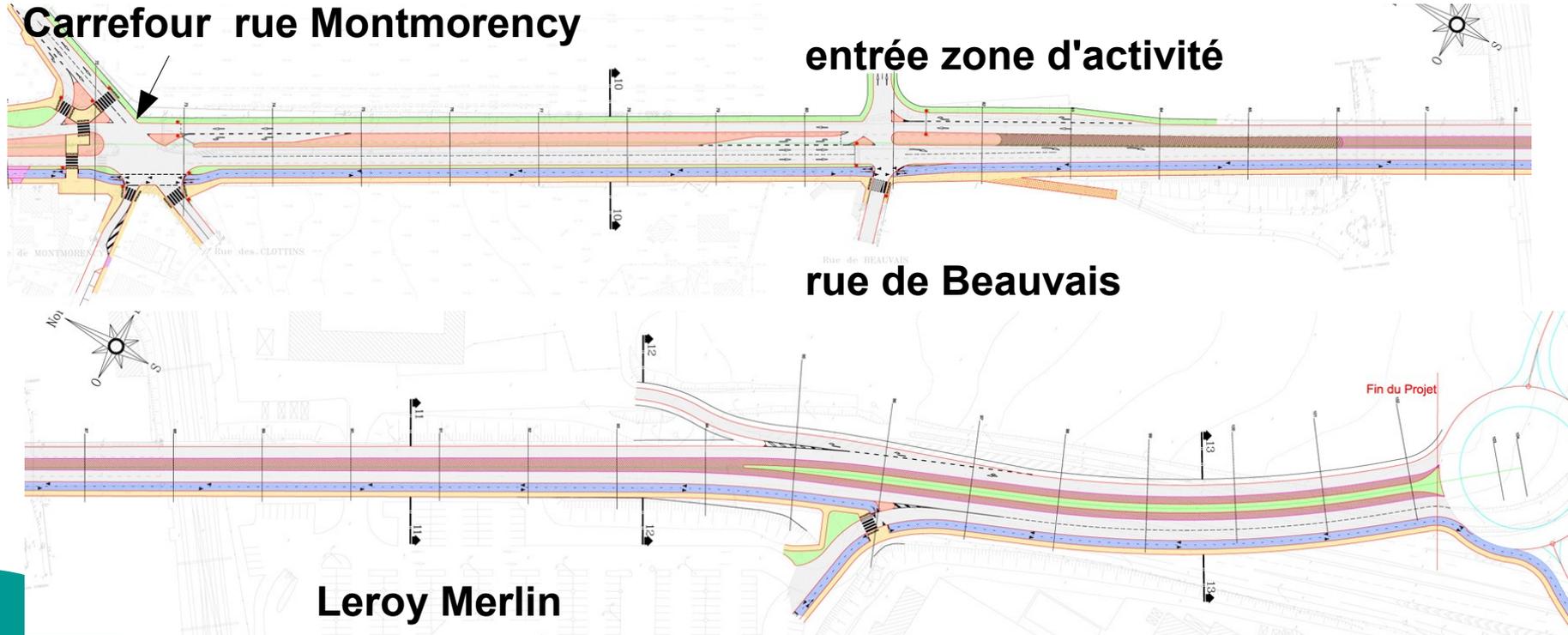
Enjeux

- Assurer la desserte des zones d'activités :
 - Limitation de vitesse à 70 km/h
 - Simplification du carrefour de la rue de Belloy et entrée sur la zone au niveau de la rue de Beauvais
 - 2x1 voies avec TPC large et franchissable au Sud et 2+1 voies en sortie de la zone d'activité
- Préserver un cheminement confortable et sécurisé :
 - Trottoir et piste cyclable bidirectionnelle à l'Ouest



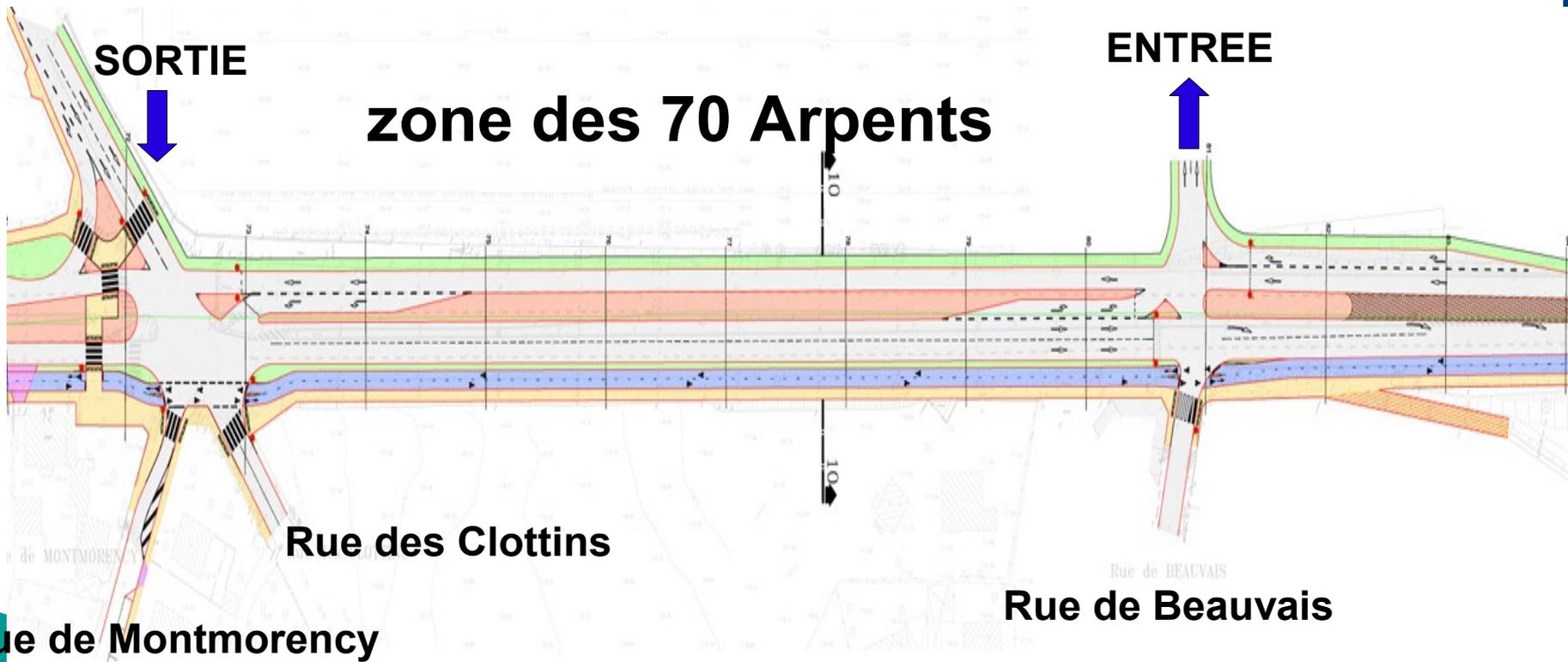
Séquence 3 :

De la Zone des 70 Arpents à la Croix Verte



Séquence 3 :

Desserte de la zone des 70 Arpents et
cheminement piéton et cycliste à l'Ouest

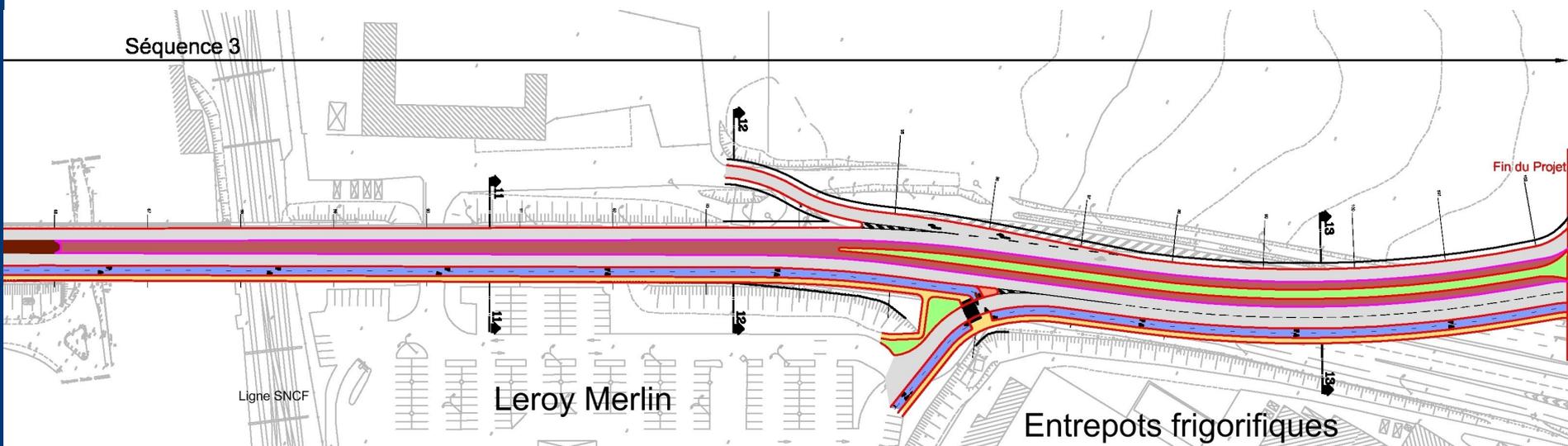




Séquence 3 :

rue de Beauvais - Croix Verte

SOLUTION N°1: 2x1 voie type boulevard urbain





La Suite...

- **Un projet amené à évoluer** d'ici la mise en service d'A16, pour tenir compte des aménagements éventuels du secteur
- **Un travail partenarial avec les collectivités** sera mené pour préciser le projet et ses modalités de financement
- Une **nouvelle concertation** sera lancée avec les habitants 2 ou 3 ans avant la mise en service d'A16 pour décider de ces adaptations (2013-2014)



Fin du diaporama